OAI INFO 2013 N°76

BULLETIN D'INFORMATION - PUBLICATION TRIMESTRIELLE

EDITORIAL

Energiepolitik an Patrimoine

Lëtzebuerg ass amgaang de 6. Gank anzeleeën, wat d'Energiepolitik am Wunnéngsbau

DD, BC, BB a schlussendlech AA fir 2017 sinn déi Zieler, déi sech de Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur gesat huet (oder besser gesot Eis gesat huet). Den CO2 Ausstouss vun eise Gebaier erofzesetzen ass u sech eng Saach, mat deeër een absolut kann averstane sinn.

Sou iwwerleeën déi meescht Leit beim Neibau eng besser Plus-Value vun hirem neien Haus ze maachen, wann et déi "bescht" Enegieklass huet. Dat ass an der Rei!

Wann et awer em d'Renovatioun vun engem Gebai geet, da kommen eng Hellewulll Problemer op eis zou. Do gi jo dann "al" Maueren isoliéiert, Fënsteren ersat, nei Chaudièren installéiert. Ofgesinn dovun datt dat Ganzt muss gutt geplangt an openeen ofgestëmmt sinn a mam spëtze Bläistëft duerchgerechent ginn, geréit eise Patrimoine Architectural an den Hannergrond...jo souguer a Gefor. Op een elo all al Mauer, déi nach irgendwéi stoe bleift, muss erhalen, sief dohigestallt. Wa mer awer esou wäit sinn, datt mer z.B. op enger Isolatiounsfassade déi al Fënsterrummen mat hire Verziirungen nomaachen, déi mer ënnert dem Styropor zougepecht hunn, da muss een esou lues d'Handbrems zéien. Do si mir als "hommes de l'art" gefrot fir esou Aberratiounen ze verhënneren.

Wann ee soss d'Haiser iwwert hir Fassade konnt enger Zäit zouuerdnen, gëtt dat duerch déi nei Mesuren bal onméiglech. Des Uniformitéit, déi duerch d'Isolatiounsfassaden op de bestehende Gebaier entsteet, dréit zu der Banalitéit vun eisem Stroossebild bäi.

Mir mussen engem Bauhär och emol kënnen "Neen" soen an him déi néideg Argumenter liwweren, fir vläit op déi eng oder déi aner Isolatiounsaarbecht ze verzichten an de "Cachet" vum Gebai als Plus-Value ervirhiewen.

Dës Frenesie, déi et dobausse gëtt fir Energie anzespueren, op dat vun öffenlech Instanzen oder vun Entreprisen a Produzente promovéiert gëtt, musse mer erëm an e vernünftege Kontext setzen. Niewent der Energie gëtt et nach aner Facteuren fir eist Doheemn esou ëmzebauen, datt mir eis do wuel fillen.

Do musse mer als Architekten an als Ingenieuren an nächster Zäit beweisen, datt mer Energiepolitik an Architektur mateneen an Aklang kënne bréngen.

> **Thierry CRUCHTEN** Secrétaire général OAI



SOMMAIRE

LA VIE DE L'ORDRE	2
JURISPRUDENCE	12
TRIBUNE LIBRE : SOL ² ERGIE	14
RETROSPECTIVE D'ACTIVITES	16
FAI	18
CONCOURS / RESULTATS	19
TABLEAU DE L'ORDRE	24
ESPACES D'UNE VIE	25
PROGRAMME D'ACTIVITES	28

SAVE THE DATE

TABLE RONDE PUBLIQUE OAI EN LUXEMBOURGEOIS

«Intelligent renovéieren a bauen»

Mardi 2 juillet 2013 de 18h à 20h au Forum da Vinci

Présentation de la thèse «Einsparpotential und ökonomische Analyse der energetischen Sanierung staatlicher Gebäude in Luxemburg » par Dr. Thorsten HOOS

Participants à la table ronde suivie d'un verre de l'amitié :

Marco SCHANK, Ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures Tom EISCHEN, Commissaire de Gouvernement à l'Energie

Gilbert THEATO, Directeur de myenergy Roland KUHN, Président de la Chambre des Métiers

→ www.oai.lu rubrique «inscriptions aux activités de l'oai»

LA VIE DE L'ORDRE

SÉANCE D'INFORMATION SUR LES PROFESSIONS OAI LE 18 DÉCEMBRE 2012 AU LYCÉE JOSY BARTHEL DE MAMER



9 x 5 minutes pour vous présenter les professions OAI sous toutes leurs facettes

Après le succès de la première édition de cette manifestation en mars 2012, l'OAI a organisé le 18 décembre 2012 au Lycée Josy Barthel de Mamer une séance d'information à destination des lycéens sur les professions reprises au sein de l'OAI.

Après l'accueil par Claude CHRISTNACH, Directeur du Lycée Josy Barthel, les présentations des différentes professions ont été assurées par Max VON ROESGEN (architecte), Tanja LAHODA (ingénieur en génie civil), Marc FEIDER (ingénieur infrastructure), Jacques WEYLAND (ingénieur en génie technique), Isabelle VAN DRIESSCHE (urbanisteaménageur), Maja DEVETAK (ingénieur-paysagiste), Robert WILMES (ingénieur en environnement), Jill STREITZ (architecte d'intérieur) et Marc ORBAN (géomètre).

Les membres de l'OAI constituent un pilier essentiel au développement durable de l'économie et de la société dans son ensemble. Experts indépendants et innovants, ils regroupent autant de professions qu'ils couvrent de domaines spécifiques. Des urbanistes aux paysagistes en passant par les géomètres, les ingénieurs d'infrastructure, du génie civil et du génie technique, les architectes et les architectes d'intérieurs, les différentes professions s'articulent de manière interdépendante et complémentaire.

Pierre HURT, Directeur de l'OAI, a conclu en présentant les différents supports de la démarche de l'OAI visant à sensibiliser le grand public et surtout les jeunes à l'architecture et à l'ingénierie et à montrer les nombreux débouchés dans ce secteur, qui offre des carrières intéressantes et passionnantes. Les orateurs ont réaffirmé que des jeunes diplômés en possession d'un bac technique ou général, ont de réelles chances d'emploi sur le marché, le secteur étant toujours demandeur de jeunes gens motivés et bien qualifiés.

Concrètement, cette démarche se traduit par l'avènement de nouveaux outils de communication. Citons notamment le site Web www.unplanpourtonavenir.lu dédié aux jeunes, mais aussi la brochure «Il y a du Génie dans votre quartier - Focus sur les ingénieurs-conseils», le site www.oai.lu avec, entre autres, son annuaire des membres et la rubrique emploi, la présence sur la Foire de l'Etudiant, le Festival des Cabanes en collaboration avec le SNJ, la brochure et le site Architectour.lu ou le Guide OAI Références Architectes et Ingénieurs-Conseils.

La matinée fut donc couronnée de succès : les jeunes bacheliers ont reçu une multitude d'informations ainsi que la brochure « Il y a du Génie dans votre quartier » et un exemplaire du Guide OAI « Références Architectes et Ingénieurs-Conseils ». Une séance d'information similaire est d'ores et déjà prévue pour l'année prochaine.



Les présentations ont été filmées et peuvent être visionnées sur le site www.oai.lu à la rubrique «les membres»



OAI © 05 / 2013

LA VIE DE L'ORDRE

SERVICE PROPOSÉ PAR L'OAI AUX LYCÉES ET À LEUR SPOS



L'OAI tient à disposition des lycées une liste des membres de l'OAI qui sont prêts à participer aux journées d'information dans les lycées afin de sensibiliser et de renseigner les lycéens sur les professions OAI. Les différents lycées peuvent se mettre directement en contact avec les membres en question.

Ainsi l'architecte Christian BARSOTTI a participé à la journée du 23 février 2013 au Lycée Classique d'Echternach, l'architecte Albert GOEDERT à la matinée du 23 février 2013 au Lycée du Nord à Wiltz, les architectes Jos DELL et Max VON ROESGEN, et l'ingénieur-conseil Marcel HETTO à la matinée du 16 mars 2013 au Lycée Aline MAYRISCH à Luxembourg, ainsi que l'architecte Marc WAGNER et les ingénieurs-conseils Gilles CHRISTNACH et Marc MERSCH à la journée du 16 avril 2013 au Lycée Nic BIEVER à Dudelange.



RÉUNION DE CONCERTATION AVEC LE SYVICOL LE 14/01/2013

L'OAI a rencontré le 14/01/2013 une délégation du SYVIVOL composée d'Emile EICHER, Président, Xavier BETTEL, Vice-président, Pierre MELLINA, Vice-président, Ern WALERIUS, Vice-président, Paul WEIDIG, Vice-président, Mireille COLBACH-CRUCHTEN, Conseillère, Laurent DEVILLE, Secrétaire et Johanne FALLECKER, conseillère juridique.

Les contributions de l'OAI en matière de simplification administrative, l'application de la loi «aménagement communal et développement urbain» et de la loi sur la gestion de l'eau, ainsi que le projet de règlement-type sur les bâtisses, les voies et les sites ont notamment été abordés lors de cette réunion.

Une séance d'information commune SYVICOL / OAI pour les administrations communales sera organisée au Forum da Vinci dès la finalisation du manuel OAI sur les concours d'architecture.



RÉUNION DE CONCERTATION AVEC L'ADMINISTRATION DE LA GESTION DE L'EAU (AGE) LE 14 JANVIER 2013

L'OAI a été reçu le 14 janvier 2013 par une délégation de l'AGE emmenée son directeur **André WEIDENHAUPT**.

L'avancement des travaux du groupe de travail «Mise à jour du guide technique "Leitfaden für den Umgang mit Regenwasser in Siedlungsgebieten Luxemburgs"», la table ronde du 21/01/2013 au Ministère de l'Intérieur sur la gestion des eaux pluviales et l'attribution de missions aux membres de l'OAI aux termes de la législation et de la réglementation sur les marchés publics ont été abordés lors de cette réunion.

Dès finalisation du «Regenwasserleitfaden», une séance d'information pour les membres OAI à ce sujet sera organisée.

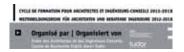


RÉUNION DE CONCERTATION AVEC L'INSPECTION DU TRAVAIL ET DES MINES (ITM) LE 15 JANVIER 2013

Lors de cet échange de vues très constructif sur le problème de l'amiante, **Robert HUBERTY**, Directeur adjoint de l'ITM, a proposé à l'OAI de lancer dans la newsletter un appel aux membres OAI pour qu'ils s'inscrivent à un échange de vues sur leurs expériences et suggestions de simplification de la procédure en relation avec l'amiante.

LA VIE DE L'ORDRE

OAI © 05 / 2013



SÉANCE D'INFORMATION "FÖRDERMÖGLICHKEITEN VON BAUVORHABEN" LE 15 JANVIER 2013

73 personnes ont assisté à cette séance présentée par **Bruno BARBONI** de myenergy, et **Marcel KLESEN**, Luxinnovation, au Forum da Vinci dans le cadre du cycle de formations continues OAI / CRP-Henri Tudor 2012-2013.

Cette séance a porté d'une part sur les aides de l'Etat pour les personnes privées dans le cadre du règlement grand-ducal du 12 décembre 2012 instituant un régime d'aides pour la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et la mise en valeur des énergies renouvelables dans le domaine du logement, et d'autre part sur les aides de l'Etat pour la promotion de technologies environnementales et du développement durable des entreprises en application de la loi du 18 février 2010 relative à un régime d'aides à la protection de l'environnement et à l'utilisation rationnelle des ressources naturelles.

Les membres OAI peuvent télécharger les documents Powerpoint présentés lors de cette séance sur le site www.oai.lu à la rubrique « formations continues » => « séances d'information (documentation) ».



TABLE RONDE AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR SUR LA GESTION DES EAUX PLUVIALES LE 21 JANVIER 2013

Une discussion ouverte entre tous les acteurs impliqués dans la gestion des eaux pluviales a eu lieu lors de cette table ronde.

Il a été convenu de réunir à nouveau une telle table ronde après finalisation des travaux de mise à jour du guide technique «Leitfaden für den Umgang mit Regenwasser in Siedlungsgebieten Luxemburgs»», auxquels participe l'OAI.

RÉUNION DE CONCERTATION AVEC LE CEDIES LE 18/01/2013



Suite à la demande de l'OAI, le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le CEDIES acceptent la proposition de mettre la Foire de l'Etudiant 2013, qui aura lieu les 14 et 15 novembre 2013, sous le thème «Architecture, Ingénierie, Construction».

Lors de cette réunion de concertation avec une délégation du CEDIES emmenée par Jerry LENERT, Coordinateur, il a été retenu de mettre en place un groupe de travail composé par l'OAI, l'Association Luxembourgeoise des Ingénieurs (ALI), l'Association Nationale des Étudiants Ingénieurs Luxembourgeois (ANEIL), l'Ordre Luxembourgeois des Géomètres (OLG), NEOBUILD/IFSB, la Chambre des Métiers et le CRP-Henri Tudor afin de former l'îlot central de la participation thématique pour 2013. Ce groupe de travail s'est réuni le 22 février 2013.

Les brochures « Dossier CARRIERES : les métiers de l'architecture et de la construction » et « Que faire après le lycée ? » seront rééditées par le CEDIES. Les professions OAI seront présentes dans ces brochures, notamment avec des liens vers le site www.oai.lu et les présentations filmées des professions OAI.

LuxBuild2020

LANCEMENT DU PROJET LUXBUILD 2020 LE 24 JANVIER 2013

L'Union Européenne a fixé des objectifs ambitieux pour le climat et la politique énergétique, les objectifs « 20/20/20 ». Ainsi en 2020, les émissions de CO2 devront être réduites de 20% alors que l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables devront augmenter de 20%.

LA VIE DE L'ORDRE OAI © 05 / 2013

Afin de s'assurer qu'un nombre suffisant d'artisans qualifiés soit disponible dans le secteur de la construction au Luxembourg pour atteindre ces objectifs, myenergy, la Chambre des Métiers et l'IFSB ont constitué le consortium du projet national LuxBuild2020, auquel participe l'OAI.

Cette plate-forme permettra d'élaborer et de développer différentes stratégies pour préparer au mieux le secteur de la construction aux objectifs « 20/20/20 » et aux nouvelles exigences. Les résultats seront compilés dans une feuille de route qui sera achevée en 2013 et qui servira de base pour le développement des formations dans le domaine de l'artisanat d'ici 2020.

De nombreuses réunions de travail, auxquelles a participé l'architecte Max VON ROESGEN, ont été organisées suite au lancement de ce projet le 24 janvier 2013.

stat€c

Institut national de la statistique et des études économiques

RÉUNION DE CONCERTATION AVEC LE STATEC LE 29/01/2013

Lors de cette réunion de concertation entre le STATEC et le groupe de travail OAI "BKI", le STATEC a indiqué ne pas disposer de ressources en vue de participer à la mise en place d'un système équivalent au Baukostenindex (BKI) allemand au Luxembourg. En outre, faute d'uniformité sur la façon de calculer les surfaces et les volumes, les données récoltées par le STATEC en matière de coût de construction peuvent difficilement être analysées.

Une solution pour rendre ces données plus pertinentes serait d'intégrer le formulaire correspondant du STATEC aux documents à remplir avec la demande d'autorisation de bâtir.



RÉUNION DE LA FTI AVEC L'UNION DES ENTREPRENEURS LUXEMBOURGEOIS LE 30 JANVIER 2013

La Fédération des Travailleurs Intellectuels Indépendants (FTI), dont la coordination est assurée par l'OAI, a rencontré une délégation de l'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL) présidée par son directeur Pierre BLEY.

L'UEL et la FTI ont échangé, entre autres, sur la préparation des revendications de l'UEL et de la FTI pour les élections législatives de 2014 et sur leurs activités avec le Département de la Simplification Administrative.



CONFÉRENCE LUXREAL «SUSTAINABILITY - THE JIGSAW OF GREEN CERTIFICATION» LE 31 JANVIER 2013

Les présentations peuvent être téléchargées dans les archives de la rubrique «actualités» sur le site www.oai.lu. LuxReal, the Real Estate Association of Luxembourg a organisé, en collaboration avec l'OAI la conférence **"FORUM Sustainability-The jigsaw of green certification"** le 31 janvier 2013 au Forum da Vinci.

Après un mot d'accueil par **Sandra MÜLLER**, Présidente de LuxReal, et par **Bob STROTZ**, Président de l'OAI, **Laurent ROUACH**, PwC, a proposé une comparaison des systèmes de certification de bâtiments en Europe.



LA VIE DE L'ORDRE

OAI © 05 / 2013

Tom EISCHEN, Commissaire de Gouvernement à l'Energie, a ensuite présenté un exposé sur le lien entre la certification de bâtiments et les certifications nationales en matière d'énergie.

Dr. Thomas BEYERLE, Tom EISCHEN, Martin LAMMAR, Fernand ROTH et François THIRY ont alors participé à une table ronde sur les thèmes exposés.

CONFÉRENCE OAI "LOWEX GEBÄUDE" LE 1ER FÉVRIER 2013



L'OAI a organisé le 1^{er} février 2013 au Forum da Vinci la conférence **"LowEx-Gebäude : Energieeinsparung mittels intelligenter und ökonomisch sinnvoller Gebäudeplanung"** du professeur Dr. **Hansjürg LEIBUNDGUT** de l'ETH Zürich.

75 personnes ont participé à cette manifestation.

La présentation Powerpoint peut être téléchargée dans les archives de la rubrique «actualités» du le site **www.oai.lu**.

Des informations plus détaillées sont disponibles sur les sites www.viagialla.ch et www.solergie.org, ainsi que dans la rubrique «Tribune Libre» du présent bulletin.

CELLULE DE FACILITATION RELATIVE AUX AUTORISATIONS DANS LES DOMAINES DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT



Le Département de la Simplification Administrative (DSA) et l'OAI ont signé en décembre 2011 une convention d'expertise et d'assistance technique dans le cadre de la mise en place de la «Cellule de facilitation relative aux autorisations dans les domaines de l'urbanisme et de l'environnement», placée sous la coordination de Paulette LENERT.

Dans le cadre de ce contrat, un **questionnaire-guide** permettant de déterminer les procédures d'autorisation applicables au cas pour cas a été développé sur base du Code de l'Environnement par le groupe de travail OAI «DSA», présidé par l'ingénieur-conseil **Claude BELCHE**, sous la forme d'un **outil informatique sur mesure**.

Cette application web «guide des procédures en matière d'urbanisme et d'environnement» a les 3 objectifs suivants :

- ▶ Regrouper l'ensemble des contextes déclencheurs de procédures d'autorisation en matière d'urbanisme et d'environnement dans un seul et même outil.
- ▶ Permettre une vue d'ensemble des procédures et autorisations requises en matière d'urbanisme et d'environnement pour un projet.
- ► Faciliter l'analyse d'un projet par rapport aux différents contextes.

Les auteurs de projets pourront recourir à cet outil pour apprécier les éléments déclencheurs de procédures.

Après une phase de test par les membres du groupe de travail OAI, l'outil sera présenté aux différentes administrations et organismes professionnels.

Les suggestions reçues suite à ces présentations seront répercutées dans le logiciel avant d'en ouvrir l'accès à tous les membres de l'OAI pour le 15 septembre 2013.

Les travaux de l'OAI en la matière ont été accueillis de manière très favorable par le DSA, et des discussions sont d'ores et déjà en cours concernant des missions futures pour, entre autres, la veille réglementaire et la mise à jour du logiciel.

L'arrêté grand-ducal du 25 avril 2013 déterminant les attributions et l'organisation d'une Cellule de facilitation relative aux autorisations dans les domaines de l'urbanisme et de l'environnement a été publié au Mémorial A n°86 du 13 mai 2013 (cf. www.legilux.lu).

LA VIE DE L'ORDRE OAI © 05 / 2013



JURY ET PROCLAMATION DE LA 3^{èME} ÉDITION DU CONCOURS FESTIVAL DES CABANES SNJ / OAI LE 27 FÉVRIER 2013



35 projets retenus pour être construits d'ici juillet 2013

Après le succès du «Festival des cabanes» en 2007 et 2010, le Service National de la Jeunesse (SNJ) et l'OAI ont invité les jeunes à participer à la troisième édition de ce concours de créativité en architecture. Elle se déroulera au lieu dit «Ellergronn» à Esch-sur-Alzette sur le thème du travail.

«Suite à l'appel lancé en 2012, une soixantaine de projets de cabanes temporaires ont été remis», résume **Georges Metz**, directeur du SNJ. Ces projets ont été élaborés par des jeunes âgés de 12 à 25 ans. Il s'agit de groupes formés au sein de classes scolaires, de maisons de jeunes, d'organisations de jeunesse ou de groupes librement constitués.

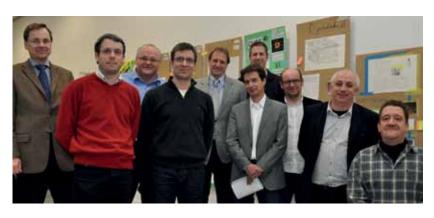
Pour Pierre Hurt, directeur de l'OAI, le concours poursuit un double objectif. «D'un côté, nous voulons offrir aux jeunes un moyen d'expression créative dans un domaine original», explique-t-il, «d'un autre côté nous les sensibilisons à la responsabilité en tant que futur maître d'ouvrage qui contribue au développement de notre cadre de vie durable».

18 architectes et ingénieurs-conseils de l'OAI s'étaient déclarés prêts à aider bénévolement les groupes de jeunes.

Lors de sa séance du 27 février 2013 au Forum da Vinci, le jury a retenu 36 projets. Le jury était composé des membres suivants: Thierry CRUCHTEN (Architecte), Nico ENGEL (Architecte), Luc EVERLING (architecte-directeur de la Ville d'Esch-sur-Alzette), Pierre HURT (Directeur OAI), Eric KRIER (Service national de la Jeunesse), Roland KUHN (Président de la Chambre des Métiers), Michel LEYTEM (Administration de la Nature et des Forêts), Lydia MUTSCH (Bourgmestre de la Ville d'Esch-sur-Alzette), Steve SCHMIT (RTL), Michael SCHMITZ (L'essentiel).







Les projets sélectionnés ont été présentés lors d'une conférence de presse en présence des jeunes participants. Une cabane durable sera construite par Tamara Kahn et Thierry Neu et constituera l'abri de l'arrêt de bus «Ellergronn». Les 35 cabanes temporaires retenues se composent comme suit : 21 projets de lycées, 2 projets de maisons de jeunes, 6 projets d'organisations de scouts et 7 projets de groupes d'indépendants.

Tous les projets soumis ont été exposés dans le Foyer du Forum da Vinci du 28 février au 13 mars 2013.

Les cabanes seront érigées par les jeunes eux-mêmes sur le site du «Ellergronn» à Eschsur-Alzette. Les cabanes réalisées seront accessibles au public du 13 au 28 juillet dans le cadre du «circuit des cabanes». Un catalogue retraçant toute l'aventure du Festival des Cabanes sera publié fin 2013.

Les intéressés trouveront les informations détaillées (cabanes retenues, programme du festival au Ellergronn,...) sur le site Internet **www.cabanes.lu**.

Pour toutes informations complémentaires :

Service National de la jeunesse

Mme Kim Schortgen Tel.: 2478-6479, GSM: 621 377039

Email: kim.schortgen@snj.etat.lu

www.cabanes.lu



LA VIE DE L'ORDRE

OAI © 05 / 2013



EXPOSITIONS BAUHÄREPRÄIS OAI 2012 DANS LES COMMUNES

Suite au succès de l'exposition Bauhärepräis OAI 2012 du 12 juin au 8 juillet 2012 au Ratskeller du Cercle Cité, l'OAI a proposé aux différentes administrations communales ayant participé à cette édition du Bauhärepräis de présenter cette exposition dans une version réduite aux 23 lauréats et aux 18 mentionnés.

A ce jour, cette exposition a été présentée du 6 au 10 février 2013 au Centre Barblé à Strassen, du 29 avril au 5 mai 2013 à l'Administration communale de Mondorf-les-Bains et du 16 au 18 mai 2013 à Neuhausen (Commune d'Esch-sur-Sûre).

Elle sera encore présentée du 18 au 25 juin 2013 à l'école au campus « An der Dällt » à Munsbach (Commune de Schuttrange), et en juillet 2013 au Kulturhaus de Mersch dans le cadre de la Summerakademie.



CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

La composition du Conseil économique et social a été publiée au Mémorial B n°30 du 11 mars 2013 (cf. www.legilux.lu) Comme tous les 4 ans, la composition du Conseil économique et social a été renouvelée. La délégation de la Fédération des Travailleurs intellectuels indépendants (FTI) est maintenant composée des membres effectifs **Werner WEYNAND**, membre du Conseil de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises, et **Pierre HURT**, Directeur de l'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils et Coordinateur FTI, et des membres suppléants **Pierre LENTZ**, président de l'Ordre des Experts-Comptables, et Me **Gaston STEIN**, avocat.

SÉANCE D'INFORMATION POUR LES MEMBRES OAI SUR LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE LE 19 MARS 2013

Afin de sensibiliser les membres de l'OAI à l'importance de préparer suffisamment tôt la succession ou la reprise au sein de leur bureau, l'OAI a organisé au Forum da Vinci une séance d'information présentée par **Romain BONTEMPS**, Expert-comptable PKF, et **Léon TOUSSAINT**, BCEE, à laquelle ont participé 60 personnes.

Les exposés ont porté principalement sur l'évaluation du fonds de commerce (diagnostic, méthodes, exemples), les aspects pratiques des techniques de transmission et les questions fiscales.

Les membres OAI peuvent télécharger les documents Powerpoint présentés lors de cette séance sur le site www.oai.lu à la rubrique « formations continues » => « séances d'information (documentation) ».





LA VIE DE L'ORDRE OAI © 05 / 2013

RÉUNION ELARGIE DU COMITÉ DES ARCHITECTES LE 12/03/2013



Soucieux de mieux cerner les attentes des membres et de préparer la stratégie des architectes au sein de l'OAI, une réunion élargie du Comité des Architectes, à laquelle ont participé 33 membres, a été organisée le 12 mars 2013 au siège OAI.

Les dossiers prioritaires de l'exercice en cours, à savoir les contrats-types Etat/ABP, la collaboration entre membres OAI (maîtrise d'œuvre) et le manuel OAI sur les concours d'architecture, dont la dernière version a été remise par l'architecte Marie LUCAS au Président de l'OAI Bob STROTZ, ont été discutés lors de cette réunion.



RÉUNION DE CONCERTATION AVEC LA CHAMBRE DES MÉTIERS LE 12 AVRIL 2013

L'OAI a été reçu par une délégation de la Chambre des Métiers emmenée son président Roland KUHN le 12 avril 2013.

Les revendications respectives dans le cadre des élections législatives de 2014, les travaux de l'OAI en matière de simplification administrative et la mise à jour de la directive européenne sur les marchés publics ont notamment été abordés lors de cette réunion.

Une collaboration plus régulière entre la Chambre des Métiers et l'OAI sur les thèmes d'intérêt commun a été convenue.

URBAN LIVING DIFFERDANGE DU 12 AU 14 AVRIL 2013



Lors de la 5^{ème} édition de « Urban Living Differdange », l'OAI a présenté l'exposition des 23 lauréats et de 18 mentionnés du Bauhärepräis OAI 2012.





© Claude Piscitell



RÉUNION DE CONCERTATION AVEC L'ACSSL LE 15 AVRIL 2013

L'OAI a rencontré une délégation de l'Association des Coordinateurs de Sécurité et de Santé Luxembourg (ACSSL) composée d'Erwin BRUCH, Président ACSSL, et Christian WATTE, Vice-Président ACSSL.

La mise en pratique des 3 niveaux d'agrément A-B-C, les pratiques et dérives lors d'appels d'offres publics et les clauses techniques du CRTI-B en matière de mesures de sécurité de chantier ont notamment été discutés lors de cette réunion.

OAI © 05 / 2013

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FTI LE 17 AVRIL 2013

La Fédération des Travailleurs Intellectuels Indépendants (FTI), dont la coordination est assurée par l'OAI, a tenu son assemblée générale le 17 avril 2013.

Outre les points statutaires, les activités de la FTI en 2012 et le programme pour 2013 ont été présentés.

La FTI réalisera notamment une analyse des disparités et injustices entre salariés et indépendants / professions libérales et un catalogue de propositions / revendications dans le cadre des élections législatives 2014.

Les différentes associations membres de la FTI ont également présenté les points saillants qu'elles traitent actuellement.

Lors de cette assemblée générale, le Conseil d'Administration en place a été confirmée dans ses fonctions à savoir : Dr. Annick CONZEMIUS (Association des Médecins et Médecins-Dentistes), Présidente FTI; Me Gast NEU (Ordre des Avocats), Secrétaire FTI; Bob FISCHER (Ordre des Experts-Comptables), Trésorier FTI; Pierre HURT (OAI), Coordinateur FTI et Me Pierre PROBST (Chambre des Notaires), membre du Conseil d'Administration.

VOYAGE D'ÉTUDES OAI À BUDAPEST DU 8 AU 12 MAI 2013



24 personnes ont participé à ce voyage passionnant.

Le programme suivant avait été préparé par l'architecte **Johannes SCHULER** de l'association Guiding Architects, qui a accompagné le groupe :

- ▶ Jeudi 9 mai 2013 : Warm up Budapest und die Pester Boulevards
- ► Vendredi 10 mai 2013 : Neue Architekturentwicklungen Pests, Internationaler Stil und eine Prise Türkei
- ► Samedi 11 mai 2013 : Zeitgenössische Architektur und Parkprojekte
- ▶ Dimanche 12 mai 2013 : Jugendjahre der Stadt und South of Budapest

Le programme détaillé peut être consulté dans les archives des actualités du site www.oai.lu.



LA VIE DE L'ORDRE OAI © 05 / 2013

JOURNÉE DES PRÉSIDENTS OAI LE 24 MAI 2013



La réunion annuelle des Présidents honoraires et des membres fondateurs de l'Ordre s'est tenue le 24 mai 2013 à Dudelange.

Les réflexions ont porté sur les propositions OAI dans le cadre des élections législatives de 2014, la mise à jour de la loi régissant l'OAI, les contrats-types, la collaboration entre membres OAI et l'export des membres OAI.

Après la réunion, les participants ont notamment visité le Waassertuerm et Pomhouse à Dudelange, en présence des architectes **Jim CLEMES** et **Claudine KAELL**, et de **Christian MOSAR**, guide de l'exposition "Edward STEICHEN - The Bitter Years", ainsi que le Centre National de l'Audiovisuel (CNA) en présence de son Directeur **Jean BACK**.







Evénement à venir Appel à participation

FÊTE DES FAMILLES OAI LE 7 JUILLET 2013



Suite au succès des 2 premières éditions (90 personnes en 2011 ; 100 personnes en 2012), l'OAI organise cette année encore sa Fête des Familles à l'Auberge de Jeunesse du Lac d'Echternach.

L'ensemble des infrastructures intérieures et extérieures est réservé pour l'OAI : trampolines, murs d'escalade, salle de sport, accrobranches...

Des animations (jeux, bricolages) seront également prévues.

Ainsi, cette manifestation sera maintenue même si le beau temps n'est pas de la partie.

Les membres de l'OAI peuvent s'inscrire sur le site www.oai.lu à la rubrique «inscriptions aux activités oai».

RUBRIQUE «TRIBUNE LIBRE» DU BULLETIN OAI INFO

PUBLICATIONS DES PROCHAINS BULLETINS

Appel à contributions : participez au partage d'information

La rubrique «Tribune libre» du bulletin OAI INFO est ouverte à la publication d'articles qui ont un intérêt pour les membres de l'OAI.

Vous pouvez soumettre vos propositions par mail à oai@oai.lu.

ORDRE DES ARCHITECTES ET DES INGENIEURS-CONSEILS LUXEMBOURG

JURISPRUDENCE

RESPONSABILITÉ DE L'ARCHITECTE POUR «VICE DU SOL»?

L'article 1792 du Code civil, qui consacre le principe de la responsabilité décennale des constructeurs, dispose que : « Si l'édifice périt en tout ou partie par le vice de la construction, même par le vice du sol, les architectes, entrepreneurs et autres personnes liés au maître de l'ouvrage par un contrat de louage d'ouvrage en sont responsables pendant dix ans ».

La responsabilité de l'architecte peut donc être engagée, non à proprement parler pour un "vice du sol", mais en raison de l'inadéquation de la construction à la nature du sol. Il est utile de rappeler le principe de cette responsabilité (I), ses limites (II) et d'évoquer le cas spécifique de la pollution du sol (III).

I. La responsabilité en cas d'inadéquation de la construction à la nature du sol

L'architecte est susceptible d'engager sa responsabilité dans certains cas, lorsqu'il a manqué fautivement de vérifier les éléments du sol et du sous-sol et leur compatibilité avec la construction envisagée (exemple: responsabilité encourue pour un remblai insuffisamment compact).

Le préjudice réparable du maître de l'ouvrage ici discuté n'est pas causé par l'état du sol ou du sous-sol proprement dit, mais bien par l'inadéquation des travaux d'appui ou de fondation compte tenu du sol existant.

Si les jurisprudences luxembourgeoises récentes sont plus rares sur la question, la Cour d'Appel de Liège, dans un arrêt remarqué du 26 octobre 2009, a rappelé qu'« en sa qualité d'auteur de projet, l'architecte doit se soucier de la qualité du sol. Il s'agit d'une obligation spécifique de sa mission qui lui impose d'élaborer ses plans en fonction des conditions concrètes dans lesquelles la construction sera érigée. Cette obligation de prendre tous les renseignements utiles concernant la qualité et la structure du sol est inhérente à la mission de conception proprement dite confiée à l'architecte ».

II. Les limites de la responsabilité

Si le principe de la responsabilité de l'architecte "pour vice du sol" est admise, il convient d'en constater les limites évidentes: un architecte n'est pas un expert-géologue et certaines difficultés (par exemple la présence d'une excavation souterraine) peuvent être indécelables lors la conception du projet et avant les travaux de terrassement.

Comme souligné dans l'arrêt précité du 26 octobre 2009, la responsabilité de l'architecte est exclue: « s'il établit avoir accompli toute diligence normale: examen attentif des lieux, des travaux à concevoir, de leur objet, prise en considération de tous les indices, informations et renseignements – tirés de l'expérience, de l'habitat, de la connaissance de la région et des publications scientifiques relatives ». Dans ce cas, il peut se prévaloir de son ignorance invincible (A. Delvaux, B. De Cocqueau, F. Pottier, R. Simar, Responsabilités des professionnels de la construction, traité théorique et pratique, Titre II n°10 et Livre 23 bis n°196).

L'obligation de l'architecte est donc avant tout celle de se renseigner sur les éventuels risques du sol (risque notoire d'un terrain sablonneux dans la région d'implantation du projet, connaissance d'un problème d'instabilité du sol rencontré à l'occasion d'une construction voisine,...) et, le cas échéant, d'exiger la réalisation de sondages ou d'autres études du sol par un expert rémunérée par le maître d'ouvrage.

Par ailleurs, comme le "vice du sol" peut souvent n'être décelé qu'au stade des travaux d'excavation pour la réalisation des fondations, la jurisprudence est encline à exclure, ou du moins à atténuer, la responsabilité de l'architecte n'ayant été investi que d'une mission partielle de conception du projet, sans direction des travaux.

Il est généralement admis que l'architecte n'est censé vérifier tous les éléments du sol et du sous-sol et leur compatibilité avec la construction envisagée que lorsqu'une mission complète lui a été attribuée (cf. J.B. Auby et H. Périnet-Maruet *Droit de l'urbanisme et de la construction* p. 527 n°1159).

JURISPRUDENCE OAI © 05 / 2013

Il a ainsi été jugé (Tribunal d'arrondissement de Luxembourg, 2002, dans une affaire où le propriétaire n'avait pas de relation contractuelle directe avec l'architecte, ce dernier étant intervenu pour compte du promoteur, antérieurement à la vente de la maison unifamiliale en cause): « Il est constant en cause que (l'architecte) fut chargé par la société (*) de l'établissement des plans de l'immeuble litigieux en vue de l'obtention du permis de construire : que toutefois sa mission n'englobait pas la surveillance ni la direction des travaux de construction. Or l'architecte dont la mission se limite, comme en l'espèce, à dresser les plans relatifs à un immeuble de dimensions normales comprenant deux étages en vue de l'obtention du permis de construire, n'a pas l'obligation de s'assurer de la consistance du sol et de sa compatibilité avec la construction projetée, les vérifications afférentes pouvant en temps utiles se faire lors des travaux d'excavation et de terrassement; que partant la responsabilité de (l'architecte) ne saurait être engagée sur base des articles 1382 et 1383 du code civil du fait que les fondations de l'immeuble exécutées en dehors de sa surveillance ou de sa direction, se sont révélées inadaptées au type de sol rencontré ».

III. Responsabilité en cas de pollution du sol?

Si la Cour de Cassation de Luxembourg n'a pas eu l'occasion, sauf erreur, de se prononcer à ce sujet, il est intéressant de considérer une récente jurisprudence française. Ainsi la Cour de Cassation française, dans un arrêt du 30 janvier 2013 (Cass. 3ème civ., 30.01.2013, n° 11-27792), a précisé les contours du devoir de conseil des architectes lorsqu'ils sont impliqués dans une opération de réhabilitation d'un site touché par des pollutions (en l'espèce, à l'occasion de la démolition des bâtiments existants, plusieurs réservoirs d'hydrocarbures ayant impacté les sols ont été découverts).

Dans cette affaire, la Cour d'appel avait admis la responsabilité contractuelle de l'architecte, au motif qu'en sa qualité de maître d'œuvre tenu à un devoir de conseil, il aurait dû vérifier tous les éléments du sol et du sous-sol et leur compatibilité avec les constructions projetées ou, à tout le moins, avertir l'acquéreur des risques de pollution.

Cet arrêt a été cassé par la Cour de Cassation, qui retient au contraire, « qu'il n'appartient pas à l'architecte chargé d'une mission relative à l'obtention des permis de démolir et de construire de réaliser des travaux de reconnaissance des sols pour effectuer un diagnostic de la pollution éventuelle, ni d'attirer l'attention de l'acquéreur sur le risque d'acquérir sans procéder à des investigations ».

C'est donc le contrat de maîtrise d'œuvre, et rien que ce contrat, qui fixe les missions de l'architecte et il ne saurait accomplir des diligences supplémentaires excédant sa mission.

Il demeure de bonne prudence pour l'architecte de vérifier que son contrat comporte une exclusion telle "qu'il n'assumera aucune responsabilité pour les vices cachés qui pourraient exister tant dans le sol que dans les constructions".

Maître Dominique Bornert Allen & Overy

Conseiller juridique de l'OAI



TRIBUNE LIBRE

PAGE 14

Le professeur Hansjürg LEIBUNDGUT a tenu une conférence organisée par l'OAI le 1er février 2013 au Forum da Vinci sur le thème «LowEx Gebäude» (cf. la rubrique «La Vie de l'Ordre» du présent bulletin pour des informations complémentaires).

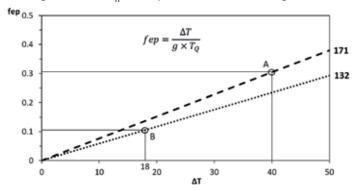
SOL²ERGIE: EIN SYSTEM

Das Zeitalter der fossilen Brennstoffe zum Betrieb der Gebäude und zur Produktion von Elektrizität geht rasant zu Ende. Der Prozess der Kernspaltung eignet sich mit Sicherheit nicht als Ersatz für das Heizsystem im Haus. Mit dicken Isolationen kann man kein Warmwasser fürs Duschen erzeugen. Holz gehört in den Zementofen und nicht in die Pelletheizung.

Die Wärmepumpe ist die einzige Alternative zu den vielen Millionen Öl- und Gasheizungen, die zurzeit betrieben werden. Der Wärmepumpe wird Quellwärme aus einer lokalen Wärmequelle und elektrischer Strom, der irgendwo im Netz produziert wird, zugeführt. Die Wärmepumpe pumpt die Quellwärme von der Quelltemperatur auf die Temperatur hoch, die für das Heizen und fürs Duschen benötigt wird. Die Differenz zwischen der Nutz- und der Quelltemperatur wird Temperaturhub (ΔT_u) genannt.

Das Verhältnis fep = $1/\epsilon$ [fraction of electrical power] zwischen zugeführtem Strom und zugeführter Quellwärme soll vor allem in der kältesten Woche im Jahr klein sein. Nur so kann die Versorgungssicherheit von Europa in 40-50 Jahren gewährleistet werden.

Der Zusammenhang zwischen $\Delta T_{_{\rm H}}$ und fep kann nach Abb. 1 dargestellt werden.



Als Parameter dient die Grösse g $\times T_{Q'}$ bei der g der Gütegrad der Maschine im Vergleich zu einer idealen Maschine (ohne Verluste) und To die Temperatur der Quellwärme in Grad Kelvin (°C + 273) ist.

Mit g = 0.60 und T_0 = 285 K (12° C) resultiert ein g x T_0 = 171.

Ein g x T_0 von 132 resultiert z.B. bei einem g=0.5 und einem T_0 = 263 K (-10° C) für eine gute Wärmepumpe, die Aussenluft als Wärmequelle benutzt.

Der Temperaturhub, den die Wärmepumpe überwinden muss, hängt neben der Temperatur der Wärmequelle T_o massgeblich von der Nutztemperatur T_N ab. Für die Aufgabe "Heizen" ist es die maximale Vorlauftemperatur des Heizsystems bei -10° C Aussentemperatur. Aus Abb. 1 wird ersichtlich, dass fep = 0.32 beträgt für eine Aussenluft/Wasser-Wärmepumpe (Punkt A) bei $T_N=30^{\circ}$ C fep = 0.105 gilt für eine Wärmepumpe, die Quellwärme mit einer Temperatur von 12° C bezieht (T_N=30° C). Maschine A braucht am kältesten Tag drei mal weniger Strom als Maschine B.

Diese thermodynamischen Zusammenhänge bilden die Basis für das System Sol²ergie (www.solergie.org).



TRIBUNE LIBRE OAI © 05 / 2013

Die Wärmequelle für die Wärmepumpe im System Sol²ergie ist das Erdreich in einer Tiefe von 100 - 500 Metern. Mittels einer 500 Meter tiefen Erdwärmesonde mit 13 cm Durchmesser wird eine Erdreichmasse von rund 30'000 Tonnen thermisch bewirtschaftet.

Wird diese Masse im Winter um durchschnittlich 4° C abgekühlt entspricht die entzogene Wärme dem Heizwert von 3200 Liter Heizöl (32'000 kWh). Die Wärmepumpe nach Punkt A in Abb. 1 benötigt ca. 4'000 kWh Strom (inkl. Erdsondenpumpe), um die Wärme auf Nutztemperatur zu transformieren.

Nun ist es aber so, dass der natürliche geothermische Wärmestrom bei weitem nicht ausreicht, um die dem Erdreich entzogene Wärme zu ersetzen. Der Erdspeicher muss zwingend künstlich regeneriert werden. 32'000 kWh Wärme mit einer Temperatur von 25 – 30° C müssen im Sommer über die Erdwärmesonde ins Erdreich eingelagert werden. Dadurch wird der Erdreichspeicher nachhaltig bewirtschaftet.

Die 32'000 kWh Wärme werden im Sommer produziert von rund 100 m2 Hybridkollektoren, die neben der Wärme auch 12'000 kWh Strom liefern, drei mal mehr als die Wärmepumpe im Jahr benötigt. Das System Sol²ergie besteht somit aus einer 500 m langen Koaxial-Erdwärmesonde, 100 m2 Hybridkollektoren und einer Niederhub-Wärmepumpe. Es liefert 36'000 kWh Wärme im Winter mit ca. 28 – 33° C Temperatur und zusätzlich 8'000 kWh Strom im Sommer.

Die Wärme reicht aus, um 600 –700 m2 Fläche zu beheizen deren Aussenwände "gut genug" gedämmt sind. Gut genug bedeutet, dass die innere Oberflächentemperatur der Aussenwände nie unter 17° C fällt. Dies wird erreicht durch eine Konstruktion mit einem U-Wert von ca. 0.65 W/m2K, was wiederum möglich ist, wenn man eine alte Backsteinwand mit 4 cm modernem Wärmedammputz (Aerogel-Putz) verputzt.

Es macht Sinn, alte Gläser zu ersetzen, Fensterrahmen aber nur dann, wenn sie funktionsuntüchtig geworden sind. Die Wärmerückgewinnung aus der Abluft ist nicht mehr zwingend.

Bei einer anstehenden Dachsanierung oder einer Aufstockung (vertikale Verdichtung) wird der Hybridkollektor in ein neues, hochisoliertes Dachelement integriert. Wärmedämmung des Hauses und thermischer Ertrag des Hybridkollektors werden gleichzeitig erhöht. Die Kollektorfläche wird dimensioniert auf die thermische Bilanz und nicht auf die elektrische Bilanz. Der Restbedarf an Strom wird an Orten mit mindestens dreifacher Solarstrahlung im Winter produziert und "just in time" zum Verbraucher transportiert.

Prof. Dr. Hansjürg Leibundgut ETH Zürich



RÉTROSPECTIVE DES PRINCIPALES ACTIVITÉS OAI

SÉLECTION JUSQU'AU 31 MAI 2013

13/12/12, 07/02/13	Réunions de la Commission OAI «Déontologie»		
17/12/12, 21/01/13, 25/02/13, 18/03/13, 23/04/13	Réunions de la Commission OAI « Inscriptions »		
17/12/12, 21/01/13, 04/02/13, 25/02/13, 18/03/13, 23/04/13, 13/05/13	Réunions du Conseil de l'Ordre		
18/12/12	Séance d'information pour lycéens sur les professions OAI au Lycée Josy Barthel de Mamer		
19/12/12, 03/01/13	Réunions du groupe de travail OAI «Guichet Urbanisme et Environnement»		
10/01/13, 11/01/13, 18/01/13, 24/01/13, 25/01/13, 01/02/13, 08/02/13, 21/02/13, 28/02/13, 07/03/13, 14/03/13, 21/03/13, 19/04/13, 25/04/13, 02/05/13, 16/05/13, 23/05/13	Formations continues OAI / CRP-HT		
14/01/13	Réunion de concertation avec le Syvicol		
14/01/13	Réunion de concertation avec l'Administration de la Gestion de l'Eau		
14/01/13	Réunion de concertation avec l'ITM		
15/01/13	Séance d'information OAI «Fördermöglichkeiten von Bauvorhaben»		
18/01/13	Réunion de concertation avec le CEDIES : Foire de l'Etudiant 2013		
21/01/13	Table ronde du Ministère de l'Intérieur sur la gestion des eaux pluviales		
2/01/13, 20/02/13, 19/03/13, 23/04/13	Réunion du groupe de travail OAI «Architectes-paysagistes / Ingénieurs-paysagistes»		
23/01/13	Réunion du groupe de travail OAI «Amendement de la loi OAI»		
24/01/13	Réunion de lancement du projet LuxBUILD 2020		
25/01/13, 17/05/13	Réunions du Comité des Architectes		
29/01/13	Réunion de concertation avec le STATEC		
30/01/13	Réunion du Conseil d'Administration de la FTI		
30/01/13	Réunion de la FTI avec l'Union des Entreprises Luxembourgeoises		
31/01/13	Réunion de concertation avec RICS Benelux		
31/01/13	Conférence Luxreal «Sustainability -The jigsaw of green certification»		
01/02/13	Conférence OAI par Prof. Dr. Hansjürg Leibundgut «LowEx Gebäude»		
04/02/13	Réunion de concertation avec les organisateurs d'Architect@Work		
05/02/13, 14/05/13	Table ronde «Formations du secteur de la construction»		
05/02/13, 20/03/13, 06/05/13	Réunions de concertation avec le Département de la Simplification Administrative : cellule de facilitation Urbanisme et Environnement		
06-10/02/13	Exposition des 23 lauréats et 18 mentionnés du Bauhärepräis OAI 2012 au Centre Barblé à Strassen		
08/02/13	Réunion de concertation avec le Ministère de l'Intérieur : règlement-type sur les bâtisses, les voies et les sit		
13/02/13	Réunion du groupe de travail OAI «Transmission d'entreprise»		
18/02/13	Réunion du Conseil d'Administration de la FAI		
19/02/13	Réunion du Conseil Economique et Social		
19/02/13	Réunion du groupe de travail OAI «Architectes d'intérieur»		
21/02/13	Réunion de concertation de la FTI avec l'Association des Compagnies d'Assurances : 2ème pilier du régime de pension		
21/02/13	Réunion de travail LuxBUILD 2020		
21/02/13	Réunion du Conseil d'Administration de l'ALIAI		
22/02/13	Réunion du groupe de travail OAI «Présence de l'OAI sur internet et les réseaux sociaux»		
2/02/13, 15/03/13, 12/04/13, 08/05/13	Réunions du groupe de travail OAI «Stratégie de communication»		
22/02/13	Réunion du groupe de travail «Foire de l'Etudiant 2013»		
25/02/13	Réunion de concertation avec l'ALIAI, la Revue Technique Luxembourgeoise et la FAI		

28/02-02/03/13	Réunion de l'ENACA à Helsinki		
06/03/13	Assemblée générale de la copropriété Forum da Vinci		
07/03/13	Réunion avec Infosteel : préparation de la journée de l'Acier 2013		
12/03/13	Réunion du groupe de travail OAI «Export»		
12/03/13	Réunion élargie du Comité des Architectes		
15/03/13	Réunion avec Euro Business Translations : Newsletter «Culture for Friends»		
19/03/13	Réunion du groupe de travail OAI «BTS»		
19/03/13	Séance d'information pour les membres OAI : Transmission d'entreprise (60 participants)		
20/03/13	Réunion du groupe de travail OAI «Manuel sur les concours d'architecture»		
21/03/13	Réunion du groupe de travail «Festival des Cabanes SNJ / OAI 2013»		
09/04/13	Réunion du groupe de travail OAI «Taux horaires»		
12/04/13	Réunion de concertation avec la Chambre des Métiers		
12-14/04/13	Participation à Urban Living Differdange 2013 : Exposition des 23 lauréats et 18 mentionnés du Bauhärepräis OAI 2012		
15/04/13	Réunion du groupe de travail OAI «Mise à jour du Regenwasserleitfaden»		
15/04/13	Réunion du Comité des Ingénieurs-Conseils		
15/04/13	Réunion de concertation avec l'ACSSL		
17/04/13	Assemblée générale de la FTI		
18/04/13	Réunion de concertation avec La Luxembourgeoise		
24/04/13	Réunion de concertation avec myenergy		
26/04/13	Réunion du groupe de travail OAI restreint «Guichet Urbanisme et Environnement»		
29/04-05/05/13	Exposition des 23 lauréats et 18 mentionnés du Bauhärepräis OAI 2012 à Mondorf-les-Bains		
3/05/13, 23/05/13	Réunions à la Chambre de Commerce concernant le voyage officiel en Suisse les 13-14/06/2013		
06/05/13	Réunion avec le Bourgmestre de la VDL concernant le projet d'arrêt de bus-bibliothèque		
08-12/05/13	Voyage d'études OAI à Budapest		
10/05/13	Assemblée générale de l'EFAP à Dublin (Irlande)		
16-18/05/13	Exposition des 23 lauréats et 18 mentionnés du Bauhärepräis OAI 2012 à Neuhausen		
17/05/13	Réunion du groupe de travail OAI «Forum Européen des Politiques architecturales à Luxembourg en 2015»		
22/05/13	Réunion de concertation avec la Chambre des Métiers concernant les conférences à la BCEE		
23/05/13	Réunion avec la Ministre de la Culture Octavie MODERT concernant l'organisation d'un Forum Européen des Politiques Architecturales à Luxembourg en 2015		
23/05/13	Présentation de l'outil informatique développé par l'OAI pour la cellule de facilitation Urbanisme et Environnement aux responsables du CTIE et du Guichet entreprises		
24/05/13	Journée des Présidents OAI		
29/05/13	Réunion de concertation avec EDITUS		
31/05/13	Directors & Secretaries General meeting et assemblée générale de l'EFCA		

ACSSL Association des Coordinateurs de Sécurité et de Santé Luxembourg asbl

BCEE CRP-HT Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat Centre de Recherche Public Henri Tudor

Département de la Simplification Administrative European Network of Architects' Competent Authorities European Forum for Architectural Policies DSA ENACA **EFAP**

European Federation of Engineering Consultancy Associations **EFCA**

FAI Fondation de l'Architecture et de l'Ingénierie Fédération des Travailleurs Intellectuels Indépendants

FTI SNJ Service National de la Jeunesse



Save the date

Vernissage du Festival des Cabanes 2013 organisé par le SNJ et l'OAI

Lieu: Ellergronn à Esch-sur-Alzette Date: vendredi 12 juillet 2013 à 17h

Inscription par mail: secretariat@snj.etat.lu www.cabanes.lu

FONDATION DE L'ARCHITECTURE ET DE L'INGÉNIERIE



► INFORMATIONS

Fondation de l'Architecture et de l'Ingénierie, Luxembourg 1, rue de l'Aciérie L-1112 Luxembourg

T +352-42 75 55 E office@fondarch.lu

Heures d'ouverture

du mardi au vendredi de 9:00-13:00 et de 14:00-18:00

Heures d'ouverture de la bibliothèque

du mardi au vendredi 14:00-18:00 samedi 11:00-15:00



Festival d'Architecture 2013



Exposition «POST - CITY»



Conférence «Latest Works»

AGENDA PRINTEMPS / ETE 2013

Sous réserve de modifications

FESTIVAL D'ARCHITECTURE 2013

Colloque «FUTURA BOLD?»

Pour mener une réflexion sur les défis auxquels le pays et la Grande-Région sont et seront confrontés, un panel de conférenciers va chercher à mettre en évidence les contraintes, mais aussi le potentiel de développement et d'innovation de notre territoire.

Lieu : Fondation de l'Architecture et de l'Ingénierie.

▶ JEUDI 13 JUIN 2013 de 16h à 20h

Ouverture officielle du Festival d'Architecture 2013 «FUTURA BOLD?»

Lieu : Fondation de l'Architecture et de l'Ingénierie.

▶ JEUDI 13 JUIN 2013 à 20h

Stadgespréich «FUTURA BOLD?»

En collaboration avec la Ville de Luxembourg et le Cercle-Cité Ce débat public abordera les questions liée à l'avenir du territoire.

Lieu : Auditorium du Cercle-Cité, rue Genistre, Luxembourg.

▶ JEUDI 20 JUIN 2013 à 18h30

Exposition «FUTURA BOLD?: POST - CITY»

Lieu : Fondation de l'Architecture et de l'Ingénierie.

- ▶ VENDREDI 21 JUIN 2013 à 19h (vernissage)
- ▶ DU 22 JUIN AU 31 JUILLET ET DU 20 AOUT AU 7 SEPTEMBRE 2013

Workshop «FUTURA BOLD?»

Ce workshop ouvert au grand public a pour but d'initier et d'illustrer le processus de spéculation spatiale à travers des débats constructifs et des projets visionnaires. www.futurabold.lu.

Lieu : CarréRotondes, sur inscription préalable auprès de la Fondation.

► DU 27 AU 29 JUIN 2013

CONFERENCE

Conférence «Latest Works» Manuel Aires Mateus (Aires Mateus e Associados, Lisbonne)

Lieu : Banque de Luxembourg.
▶ JEUDI 4 JUILLET 2013 à 19h

EXCURSIONS

«Walk & Talk» : Clausen - Durchblicke, Einblicke, Augenblicke

Le groupe de travail Espace Public propose une nouvelle exploration urbaine interactive et conviviale.

Lieu: RDV au Café "Mousel's Cantine", Montée de Clausen 46.

▶ DIMANCHE 30 JUIN 2013 à 11h

Excursion architecturale à Bertrange

après Esch-Nonnewiesen, le Rollingergrund et Schuttrange, le groupe de travail Habitat propose un focus original sur Bertrange. Sur inscription auprès de la Fondation.

► SAMEDI 6 JUILLET 2013

CONCOURS / RÉSULTATS

CHATEAU D'EAU A LUXEMBOURG-CLOCHE D'OR (BAN DE GASPERICH)

Proclamation des résultats

19 février 2013

Maître d'ouvrage

Ville de Luxembourg

Objet du concours

Château d'Eau à Luxembourg - Cloche d'Or (Ban de Gasperich)

Type du concours

Concours d'architecture en deux phases

Jury

Directeur de l'Administration des Bâtiments M. Jean LEYDER (Président)

M. Xavier BETTEL Bourgmestre de la Ville de Luxembourg 1er échevin de la Ville de Luxembourg M. François BAUSCH M. Jean SCHILTZ Ingénieur-directeur coordinateur/Ville de

Luxembourg

Mme Martine VERMAST Architecte-directeur/Ville de Luxembourg M. Romain WEYDERT Ingénieur-conseil, représentant de l'OAI M. Matthias PINTER Architecte du Fonds d'Urbanisation et d'Aménagement du Plateau de Kirchberg

M. Tom LEVY Ingénieur-directeur/SES

M. Luc EVERLING Architecte-directeur/Ville d'Esch-sur-Alzette

PARTICIPANTS SELECTIONNÉS POUR LA DEUXIÈME PHASE

- ► Metaform
- ▶ Jim Clemes atelier d'architecture et de design
- ► Valentiny hvp architects
- ▶ Steinmetz DeMeyer architectes urbanistes
- ► Paul Bretz architectes

1^{ER} PRIX

Architecte: Jim Clemes atelier d'architecture et de design

> Ingénieurs-conseils : Schroeder & associés T/E/S/S atelier d'ingénierie Licht Kunst Licht AG



Résultat

2^{EME} PRIX

Architecte : Steinmetz DeMeyer architectes urbanistes Ingénieurs-conseils : INCA



3^{EME} PRIX

Architecte : Valentiny hvp architects Ingénieurs-conseils : TR engineering



CONTRIBUTION

Architecte : METAFORM Ingénieurs-conseils : Ney&Partners Luxplan



CONTRIBUTION

Architecte : Paul Bretz, architectes Ingénieurs-conseils : BEST Ingénieurs-Conseils



CESSION D'UN TERRAIN À BÂTIR SITUÉ SUR L'AVENUE J.F. KENNEDY EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE À USAGE BUREAU

Proclamation des résultats

24 janvier 2012

Maître d'ouvrage

Fonds d'Urbanisation et d'Aménagement du Plateau de Kirchberg

Objet du concours

Cession d'un terrain à bâtir situé sur l'avenue J.F. Kennedy en vue de la construction d'un immeuble à usage bureau

Type du concours

Appel à candidatures retreint adressé à des propriétaires-occupants

Jury

M. Georges REUTER (Président) Architecte Mme Martine VERMAST

Architecte-directeur/Ville de Luxembourg **Mme Martine SCHMITT** Architecte, Administration des Bâtiments

Publics

M. Yvore SCHILTZ Mme Véronique BOUS Mme Marianne BRAUSCH M. Domenico GALLO

Architecte, représentant de l'OAI Architecte, Fonds Kirchberg Architecte, Fonds Kirchberg Ingénieur, Fonds Kirchberg

PARTICIPANTS

- ▶ ING Luxembourg S.A. avec Arlette Schneiders Architectes
- ▶ Ernst & Young Luxembourg avec Sauerbruch Hutton International et Steinmetz De Meyer Architectes

1^{ER} PRIX

Ernst & Young Luxembourg avec Sauerbruch Hutton International et Steinmetz De Meyer Architectes



2^{EME} PRIX

ING Luxembourg S.A. avec Arlette Schneiders Architectes



CONCOURS / RÉSULTATS

OAI © 05 / 2013

WETTBEWERB «NEUBAU KINDERTAGESSTÄTTE BU 13» IN TRIER 1ER PREIS: NICKLAS ARCHITECTES MIT TEISEN&GIESLER ARCHITECTES UND LANDSCHAFTSARCHITEKTURBÜRO STEFAN LAPORT



Ziel dieses Projektes war der Bau einer Kindertagesstätte im Rahmen des Neubaugebietes BU 13 Im Freschfeld in Trier Filsch.

Die Kindertagesstätte ist als Einrichtung für 110 Kinder mit 5 Gruppen geplant, davon 4 geöffnete Kindergartengruppen mit 25 Kindern im Alter von 2-6 Jahren und einer Krippengruppe mit 10 Kindern im Alter unter 3 Jahren.

1er Preis:

NICKLAS architectes in Zusammenarbeit mit: Teisen & Giesler, Architekten Landschaftsarchitekturbüro Stefan Laport und Balmes, Energieberatung

Beurteilung durch das Preisgericht:

Der ruhige zweigeschossige Baukörper bildet an richtig gewählter zentraler Stelle den räumlichen Abschluss des Grünzuges. Sowohl Gebäudehöhe als auch Gebäudestellung nehmen in gelungener Weise Bezug auf die umgebende Bebauung, so dass auch diese vom öffentlichen Grünraum noch hinreichend profitieren kann.

Die Fassade besticht durch eine klare gut proportionierte Formensprache. Im Wechsel von großen Glasflächen mit Wänden aus warmen, haptischem Holzmaterial entsteht eine überzeugende Beziehung zwischen Innen und Außenraum. ...

Die Erschließung des Gebäudes erfolgt über ein zentrales "durchgestecktes" und auf diese Weise zweiseitig belichtetes Foyer. Dieses ist gleichzeitig auf selbstverständliche Weise Bindeglied zwischen Mehrzweckraum und dem Kinderstättenflur mit seinen räumlichen Aufweitungen. Die Kindertagesstättenleitung und das Eltern- und Kindercafe sitzen folgerichtig ebenfalls an dieser zentralen Stelle. Transparente Abgrenzungen schließen die nach Süden und Osten orientierten Gruppenräume und die Küche räumlich überzeugend an den Flur an und schaffen Beziehung, Orientierung und Überblick. Das gleiche räumliche Prinzip gilt auch im Obergeschoss.

Alle als Nebenräume gekennzeichneten Differenzierungsmöglichkeiten der Kindergruppenräume sind sehr funktional angeschlossen, ebenso die sanitären Einrichtungen zwischen den Gruppenräumen.

Der separate Zugang zum Mehrzweckraum für eine unabhängige Bürgernutzung ist geschickt auf der Westseite platziert und beeinträchtigt die Funktionsabläufe der Kita nicht. Das Raum und Funktionsprogramm ist im vollen Umfang erfüllt. Verkehrs- und Nutzflächen stehen zueinander in einem günstigen Verhältnis.

Die kompakte Gebäudekubatur ermöglicht großzügige Freiflächen.

(...)

Der insgesamt hochwertige Entwurf überzeugt.

CONCOURS / RÉSULTATS OAI © 05 / 2013

PRIX 2012 DE LA SECTION ARTS ET LETTRES DE L'INSTITUT GRAND-DUCAL POUR L'ARCHITECTE EVE-LYNN BECKIUS



L'Institut Grand-Ducal a été créé en 1868 dans le «but de cultiver les sciences, les lettres et les arts». Il groupe six sections : Histoire, Sciences naturelles, Médecine, Linguistique, Sciences morale et politique, Arts et lettres. Cette dernière se compose des sous-sections: «Littérature française», «Littérature allemande», «Littérature luxembourgeoise», «Musique», «Théâtre, Danse. Cinéma et Médias», «Arts plastiques et Architectures».

Conformément à son règlement organique, la section a pour but de cultiver les arts et les lettres et d'encourager toutes autres activités à caractère artistique et culturel. Elle groupe des personnes qui, par la valeur de leur travail, méritent d'être réunies en un collège représentatif des activités artistique et littéraire dans notre pays, La section fait publier les travaux des sous-sections et concourt à la publication d'ouvrages dont la valeur a été reconnue et pour autant qu'ils rentrent dans le domaine des activités de la section. L'activité des membres est bénévole. À part les réunions du Conseil d'Administration, traditionnellement la section se réunit en assemblée générale deux fois par an.

Après une actrice et un pianiste, c'est au tour d'une architecte, **Eve-Lynn Beckius**, de recevoir la distinction du Prix Arts et Lettres de l'Institut grand-ducal. Remis tous les deux ans, ce prix vise à encourager de jeunes créatifs actifs au Grand-Duché. «C'est assez étrange de recevoir ce prix, car il est peu courant de recevoir des encouragements ou des remerciements pour notre travail. Cela souligne aussi le fait que notre travail est effectivement regardé, même si nous n'en sommes pas conscients», explique l'architecte. En effet, il n'y a pas besoin de déposer un dossier pour ce prix, puisque c'est l'Institut grand-ducal qui choisit de son propre chef les lauréats de ce jeune prix encore peu connu. Eve-Lynn Beckius a eu l'occasion à plusieurs reprises de se confronter à des chantiers de rénovation et de transformation. Parmi ses réalisations, citons l'aménagement intérieur du bar Le Palais à Luxembourg, la maison-atelier de l'artiste Patricia Lippert à Diekirch (récompensé lors du Bauhärepräis OAI 2012) ou encore dernièrement la rénovation d'un bungalow d'architecte des années 1950 à Kopstal.

La remise du prix a eu lieu le 9 avril 2013 au Forum da Vinci par Lucien KAYSER, journaliste et critique d'art, Président entrant, et Pierre SCHUMACHER, architecte, Président sortant de la Section Arts et Lettres de l'Institut grand-ducal.



Atelier d'artiste à Diekirch, Lauréat du Bauhärepräis OAI 2012

1472

ORDRE DES ARCHITECTES ET DES INGENIEURS-CONSEILS LUXEMBOURG

TABLEAU DE L'ORDRE

STATISTIQUES DES INSCRIPTIONS EN DATE DU 31 MAI 2013

Tableau de l'Ordre

Nombre de personnes physiques:

membres obligatoires et facultatifs
Ingénieurs-conseils:
Architectes d'intérieur:

membres honoraires:
16
stagiaires:
33
membres n'exerçant pas:
51

Total:

Section des architectes

Membres obligatoires:

Bureaux d'architectes: 599

➤ Siège social au Luxembourg: 457

➤ Siège social à l'étranger, exerçant occasionnellement au Luxembourg: 142

Bureaux d'architectes d'intérieur: 27

➤ Siège social au Luxembourg: 27

➤ Siège social à l'étranger, exerçant occasionnellement au Luxembourg: 0

Section des ingénieurs-conseils

Membres obligatoires:

Bureaux d'ingénieurs-conseils: 229

► Siège social au Luxembourg: 186

► Siège social à l'étranger, exerçant occasionnellement au Luxembourg: 43

Effectif des bureaux ayant leur siège au Luxembourg

Rem: effectif = associés + employés

Bureaux d'architecture : 2035
Bureaux d'architecture d'intérieur : 54
Bureaux d'ingénierie : 1952
Total : 4041

STATISTIQUES PAR NATIONALITÉS en date du 31 mai 2013

ARCHITECTES + ARCHITECTES D'INTERIEUR: Membres obligatoires:

Nationalités	Siège au Luxembourg	Siège à l'étranger	Total
Luxembourg	245 (44,38%)	2 (1,20%)	247 (34,40 %)
Belgique	114 (20,65 %)	50 (30,12%)	164 (22,84%)
Allemagne	92 (16,67 %)	80 (48,19 %)	172 (23,96 %)
France	28 (5,07 %)	16 (9,64%)	44 (6,13 %)
Autres	73 (13,22%)	18 (10,84 %)	91 (12,67 %)
Total	552	166	718

INGENIEURS-CONSEILS: Membres obligatoires:

indenteons conseins. Membres obligatories.					
Nationalités	Siège au Luxembourg	Siège à l'étranger	Total		
Luxembourg	105 (43,75%)	0 (0,00%)	105 (36,59 %)		
Allemagne	56 (23,33 %)	36 (76,60 %)	92 (32,06 %)		
Belgique	44 (18,33 %)	9 (19,15%)	53 (18,47 %)		
France	22 (9,17%)	1 (2,13%)	23 (8,01%)		
Autres	13 (5,42 %)	1 (2,13%)	14 (4,88 %)		
Total	240	47	287		

ESPACES D'UNE VIE

LES ARCHITECTES - LES INCONNUS



Jean Herr Arch. Dipl.

H – comme HERR Jean

Le 25 octobre 2012 lors de l'assemblée générale de l'OAI, Jean Herr a été nommé membre honoraire de l'OAI.

Curriculum Vitae

Naissance le 5 mars 1945 à Luxembourg.
 1951-1957: Ecole primaire à Diekirch.
 1957-1965: Lycée classique à Diekirch.

▶ 1965 - 1970 : Etudes d'architecture à l'Institut Supérieur d'Architecture St-Luc de Bruxelles.

Diplômé en 1970.

▶ 1971: Marié le 28 mai à Brigitte Overthun.

3 enfants : Jérôme (1974), Dominique (1976), Dorothée (1981)

Activités professionnelles

▶ 1970 - 1971 : Collaborateur au bureau R.J. Dietrich (invention et développement du

Metastat-Bausystem) Travaux effectués :

▶ Recherches sur la mise au point technique du système de construction tridimensionnel.

► Application du Metastat-Bausystem pour projets d'habitation, bureaux et commerce.

▶ 1972: Création du bureau « Architecture & Environnement » avec Paul Fritsch.

▶ 1973: Elargissement de l'association Architecture & Environnement à un 3ème associé:

Gilbert Huyberechts.

▶ 1982 - 1983: Départ de l'association de M. Paul Fritsch.

▶ depuis 1985 : Exécution des travaux d'architecture sur ordinateur HP avec software STAR

ARCHITECTURE et gérant AIS S.à r.l.

▶ 1988: Création de HBH s.a.. société de project management et de coordination

sécurité et santé.

Administrateur délégué.

▶ 21/12/1992: Création de Architecture & Environnement s.a.

▶ 1992 - 2010: Administrateur délégué de Architecture et Environnement s.a.

▶ 31/12/2010: Arrêt de l'activité d'architecte.

Reprise du bureau par Philippe Caulier, Jérôme Dubuisson, Pierre Kelecom et

Marc Wagner.



Organisations professionnelles

▶ 1981 - 1990 : Membre de l'OAL en tant que trésorier, puis secrétaire.

▶ 1990 - 1994 : Secrétaire de l'OAI.

▶ 1994 - 2001 : Président de l'OAI.

▶ Depuis 2001 : Président honoraire de l'OAI.

▶ Membre du groupe de négociateurs de l'Ordre Légal et des Contrats-types.

▶ Membre fondateur de la Fondation de l'Architecture et de l'Ingénierie.

 2000 : Président du Comité d'Organisation du 10^{ème} Anniversaire de l'OAI et initiateur du premier Bauhärepräis.

▶ 1993 : Membre fondateur du Lions Club Glasburen.

▶ 1996 : Officier de l'Ordre du Mérite du Grand-Duché de Luxembourg.



Fonds de Logement à Gasperich

Recherches et rédaction Romain Hoffmann ESPACES D'UNE VIE OAI © 05 / 2013



Ecole Diekirch

Principales Réalisations (extraits)

Tous les projets ont été réalisés au sein du bureau Architecture et Environnement ADF/SA avec Gilbert Huyberechts († 17.12.2010) comme associé, ceux antérieurs à 1984 avec Paul Fritsch comme associé en plus.

► Logements, commerces et bureaux intégrés :

- ▶ Résidence Bougainville à Luxembourg (2007-2010).
- ▶ Résidence Avalon à Luxembourg-Kirchberg (1997-1999).
- ▶ Logements sociaux sclérose en plaques Al Esch V à Esch-sur-Alzette (1990-1996).
- ► Logements sociaux, bureaux et commerces Quartier Sauerwiss à Luxembourg-Gasperich (1991-1996).
- ▶ Résidences et commerces St-Esprit à Luxembourg (1984-1987).
- ▶ Logements sociaux Beim Beinchen à Luxembourg (1978-1982).
- ▶ Résidence Beau-Lieu à Mamer (1975).
- ▶ Résidence Le Lion à Luxembourg (1972-1975).

► Immeubles de banques :

- ▶ Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Immeuble Rousegaertchen, à Luxembourg en association avec Ch. Bauer (1987-1995).
- ▶ Banque Degroof Bd Joseph II à Luxembourg (1998-2000) , (1995-1996) , (1991-1993).
- ► Cofhylux à Luxembourg-Glacis (1996-2001).
- ▶ Banque Degroof Place d'Armes à Luxembourg (1986-1988).
- ► Commerzbank International à Luxembourg en association avec Th. Worré (1975-1978).

▶ Immeubles administratifs / bureaux :

- ▶ Immeuble de bureaux F3/F6/F7 à Luxembourg-Findel (2006/2007/2008).
- ▶ Immeuble de bureaux La Baloise à Luxembourg (2006).
- ► Centre de conférences (bâtiment tour et 2ème extension) à Luxembourg-Kirchberg (2003-2010).
- ▶ Immeuble commercial et résidentiel à Luxembourg-Eich (2003-2008).
- ▶ Immeuble de bureaux Maximin à Leudelange (2007).
- ► Immeuble de bureaux Royale Belge à Luxembourg en association avec E, Verhaegen s.a. BAEV (1997-2001).
- ▶ Immeuble de bureaux La Baloise Roosevelt à Luxembourg (1993-1997).
- ▶ Immeuble de bureaux et de commerces Galerie Bonn à Luxembourg (1988-1995).

► Crèches, écoles, maisons relais, administrations publiques :

- ▶ Maison des sciences de la vie et des matériaux à Belval (2010).
- ▶ Maison relais à Steinfort en association avec Weisgerberarchitecte s.a. (2005-2010).
- ► Salle polyvalente à Senningerberg (1999-2002).
- ► Cité judiciaire à Luxembourg en association avec Architekturbüro Krier Kohl Léon Krier (1999-2008).
- ► Centre Intercommunal scolaire et sportif à Reuler / Clervaux (1990-1995).
- ► Transformation et extension B/C de la Cour de Justice des Communautés Européennes à Luxembourg en association avec P. Fritsch; B. Paczowski; I. Van Driessche (1987).
- ► Extension A de la Cour de Justice des Communautés Européennes à Luxembourg en association avec B. Paczowski (1982-1985).
- ► Ecole primaire et gardienne à Diekirch (1972-1976).

▶ Immeubles à vocation culturelle / Rénovation bâtiments historiques :

- ▶ Réagencement llot Printz à Luxembourg (1999-2006).
- ▶ Agrandissement Hôtel de la Chambre des Députés à Luxembourg (1996-1999).
- ▶ Musée d'Histoire Naturelle (Hospice St-Jean) à Luxembourg (1986-1997).

► Surfaces commerciales / industrielles :

- ► Menuiserie Karier à Bissen (2008).
- ► Château d'eau à Steinfort en association avec Schroeder & Associés (1999-2003).
- ► Centre commercial Cora à Foetz en association avec Uruk V s.à r.l. (1998-2003).



Immeuble Administratif Gare (non réalisé)

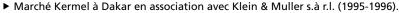


CIPA Clervaux (intérieur)

ESPACES D'UNE VIE OAI © 05 / 2013



Maison privée Belair



- ► Galerie commerciale Bonn à Luxembourg (1988-1995).
- ► Centre commercial Rosenstiel à Luxembourg (1989-1991).

► Maison de retraite / de soins :

- ▶ Maison de soins des Sœurs Franciscaines à Clervaux (2003).
- ► Centre de Services Intégrés Elisabeth Am Parc à Luxembourg (2002-2009).
- ▶ Lieu de vie pour personnes atteintes d'autisme à Munshausen (2000-2002).
- ► Résidence Monplaisir à Mondorf-les-Bains (1998-2006).
- ► Centre Intégré pour Personnes Agées à Mersch (1995-2004).
- ▶ Maison de retraite/Centre Intégré Intercommunal à Clervaux (1979/1991/2002).

▶ Parkings souterrains de grande capacité :

- ▶ Parking de la Place Guillaume à Luxembourg en association avec C. Frieden et R. Maillet (1978).
- ▶ Parking Place du Théâtre à Luxembourg (1983).

► Maisons unifamiliales :

▶ 91 maisons unifamiliales.

Principaux concours (1975 à 2009)

- ► Parc des expositions Luxexpo Gare au Kirchberg en association avec M. Fuksas (conception architecturale): 2ème place.
- Maison des Sciences de la vie et des matériaux à Belval en association avec Böge Lindner Architekten: 1^{ère} place.
- ▶ Maison de l'Ingénieur à Belval en association avec Böge Lidner Architekten
- ► Centre scolaire à Belval-Sud : 4ème place.
- ► Centre Intégré pour personnes âgées à Belval : 3ème prix.
- ▶ Bibliothèque Nationale à Luxembourg-Kirchberg.
- ► Alzheimer à Erpeldange.
- ▶ Centre Intégré pour personnes âgées St-François à Clervaux : 1er prix.
- ► Ecole communale et centre culturel à Mamer.
- ▶ Auberge de Jeunesse à Echternach.
- ► Centre Intégré pour personnes âgées à Heisdorf.
- ▶ Logements, centre médical et parc à Strassen.
- ▶ Station et surface commerciale Shell à Berchem : 1er prix.
- ▶ Laboratoire National de Santé à Luxembourg en association avec E. Verhaegen s.a.
- ► Téléboutique des P&T à Luxembourg : 1er prix.
- ▶ Immeuble administratif Besix à Luxembourg.
- ▶ Berufsforderungszentrum à Bitburg (D).
- ► Ecole primaire et hall omnisports à Mersch : 4ème prix.
- ▶ Bâtiment administratif de la Société Européenne des Satellites à Betzdorf.
- ▶ Rehazenter à Dudelange en association avec E. Verhaegen s.a.: 1ère place.
- ▶ Musée National d'Histoire et d'Art à Luxembourg en association avec A. Rossi s.a.
- ► Chambre de commerce à Luxembourg en association avec Sweco FFNS Arkitekter AG : 4ème prix.
- Salle philharmonique à Luxembourg en association avec Hermann & Valentiny et associés :

 5ème prix.
- ▶ Aménagement urbain à Namur (B) en association avec a.u.s.i.a.: 2ème prix.
- ▶ Hôpital Kirchberg à Luxembourg-Kirchberg en association avec H. Montois ; Worré-Schiltz
- ► Centre Intégré pour personnes âgées à Mersch : 1er prix.
- ▶ Maison de convalescence Institut Heliar à Weilerbach : 1er prix.
- ▶ Maison de retraite à Niederanven.
- ▶ Maison de retraite à Howald.
- ▶ Logements, commerces et bureaux à Luxembourg-Reimerwee : 1er prix.
- ► Restauration des Bains Municipaux à Luxembourg. : 2ème prix.
- ► Immeuble administratif Matériaux à Luxembourg-Kalchesbreck : 5 ème prix.
- ▶ Ensemble de logements sociaux à Luxembourg-Gasperich en association avec B. Paczowski.
- ▶ Logement pour personnes âgées à Luxembourg en association avec B. Coens : 1er achat.
- ▶ Siège du Parlement Européen à Luxembourg en association avec B. Paczowski.
- ► Logements sociaux Beim Beinchen à Luxembourg-Pfaffenthal en association avec G. Ballini ; R. Pitt : 1 er prix.
- ► Commissariat de Police à Woluwé ST Lambert (B) : 1er prix.
- ► Eglise à Roodt-sur-Syre : 2ème prix.
- ▶ Nouvelle chambre des Députés à Luxembourg en association avec J. Geib : achat.

Prix

Bauhärepräis 2004 : CIPA Mersch / Château d'eau à Steinfort.

Pour de plus amples renseignements concernant tous les projets, prière de consulter le livre <u>Architecture et Environnement 1970-2010</u> (ISBN 978-2-87996-563-5).



Salle de conférence (2e extension) Lux - Kirchberg

PROGRAMME D'ACTIVITÉS OAI

► mardi 18 au mardi 25 juin 2013

mardi 2 juillet 2013 à partir de 18h

dimanche 7 juillet 2013 à partir de 12h30

samedi 13 au dimanche 28 juillet 2013

► lundi 16 septembre 2013 à 17h30

► mardi 25 septembre 2013 à 10h30

vendredi 27 au lundi 30 septembre 2013

► mardi 8 octobre 2013 de 15h à 18h

► samedi 12 au dimanche 20 octobre 2013

▶ jeudi 24 octobre 2013 à partir de 17h30 Exposition des 23 lauréats et des 18 mentionnés du Bauhärepräis OAI 2012

Lieu: Administration Communale de Schuttrange

Table-ronde OAI « Intelligent renovéieren a bauen »

Lieu: Siège OAI - Forum Da Vinci

Familjefest OAI

Lieu: Auberge de jeunesse au lac d'Echternach

Festival des Cabanes 2013

en collaboration avec le Service National de la Jeunesse

Vernissage : vendredi 12 juillet 2013 à 17h Lieu : Ellergronn à Esch-sur-Alzette

Remise des certificats aux participants des formations continues OAI / CRP-HT

par Etienne SCHNEIDER, Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur

Lieu : Forum da Vinci

Présentation de la 10^{ème} édition du Guide OAI 2014 Références

Semaine Nationale du Logement

Réception sur le stand OAI vendredi 27 septembre 2013 à 16h Présentation de la 10^{ème} édition du Guide OAI 2014 Références

LuxExpo / Participation OAI / Ministère du Logement

Séance d'information pour les membres OAI : Fiscalité dans l'immobilier

Lieu: Siège OAI - Forum da Vinci

Foire d'Automne

Présentation de la 10^{ème} édition du Guide OAI 2014 Références

LuxExpo

Assemblées générales OAI

Lieu : à définir

SAVE THE DATE

TABLE RONDE PUBLIQUE OAI EN LUXEMBOURGEOIS

«Intelligent renovéieren a bauen»

Mardi 2 juillet 2013 de 18h à 20h au Forum da Vinci

Présentation de la thèse «Einsparpotential und ökonomische Analyse der energetischen Sanierung staatlicher Gebäude in Luxemburg » par Dr. Thorsten HOOS

Participants à la table ronde suivie d'un verre de l'amitié :

Marco SCHANK, Ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures Tom EISCHEN, Commissaire de Gouvernement à l'Energie

Gilbert THEATO, Directeur de myenergy

Roland KUHN, Président de la Chambre des Métiers

FORUM OF ARCHITECTURE, ENGINEERING, SCIENCE AND TECHNOLOGY

→ www.oai.lu rubrique «inscriptions aux activités de l'oai»

Le prochain bulletin OAI Info sera publié en juillet 2013

IMPRESSUM: EDITEUR: OAI ORDRE DES ARCHITECTES ET DES INGENIEURS-CONSEILS / CONSEIL DE L'ORDRE: PRESIDENT: Bob STROTZ / VICE-PRESIDENT: Andrea DE CILLIA / SECRETAIRE GENERAL: Thierry CRUCHTEN / TRESORIER: Marc FEIDER / MEMBRES: Sala MAKUMBUNDU, Max VON ROESGEN, Jacques WEYLAND / REDACTION : Pierre HURT, DIRECTEUR / Yann JEGU, CHARGE DE MISSIONS / PHOTOS : Pierre HURT / ADRESSE : OAI / FORUM DA VINCI / 6, BD GRANDE-DUCHESSE CHARLOTTE / L-1330 LUXEMBOURG / TELEPHONE: +352 42 24 06 / FAX: +352 42 24 07 / E-MAIL: oai@oai.lu / WEB: www.oai.lu / HEURES D'OUVERTURE: DU LUNDI AU VENDREDI DE 8.30 A 12.00 H ET DE 13.30 A 17.00 H / CONCEPTION: ROSE DE CLAIRE, DESIGN. / IMPRESSION: IMPRIMERIE HENGEN / TIRAGE: 2900 EXEMPLAIRES